

6. DROIT DE RÉTRACTATION

6.1 - Droit de rétractation pour les abonnements

Conformément aux articles L221-18 et suivants du nouveau Code de la Consommation, si vous avez commandé un abonnement à un magazine à distance (sur internet, par téléphone ou en remplissant une offre dans un magazine notamment) au sens de l'article L 221-I 1° du nouveau Code de la consommation ou si vous avez signé un contrat « hors établissement au sens de l'article L 221-1-2° de ce même code vous disposez d'un droit de rétractation qui vous autorise à annuler votre commande. Vous pouvez exercer ce droit de rétractation en écrivant à l'Editeur dans un délai de 14 (quatorze) jours francs, à compter de la réception du premier numéro du magazine. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

L'annulation d'une commande entraînera l'annulation de l'abonnement papier du magazine et pour les personnes ayant souscrit un abonnement au magazine par Internet la perte du droit d'accès à la version numérique gratuite du magazine.

En cas de rétractation dans le délai de 14 jours :

L'abonné doit retourner à l'Editeur les exemplaires reçus à ses frais à l'adresse mentionnée à l'article 13 et ce, au plus tard 14 jours après avoir notifié à l'Editeur son souhait de se rétracter. Il sera remboursé par chèque de la totalité des sommes versées lors de la commande. Ce remboursement interviendra dans les trente jours à compter de la date à laquelle il aura informé l'Editeur de sa décision de se rétracter. Seront à sa charge les coûts directs de renvoi des magazines reçus.

Pour exercer son droit de rétractation et annuler sa commande, l'abonné doit en faire la demande par écrit au Service Clientèle de jemabonne.fr en joignant le formulaire de rétractation imprimable en cliquant ici dûment rempli puis l'adresser à l'adresse indiquée à l'article 13.

6.2 - Droit de rétractation pour les produits (hors magazines)

Pour les produits livrés à l'exception des magazines (ex : articles vendus séparément des magazines), vous disposez du droit de rétractation conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation.

Si vous n'êtes pas satisfait par un ou plusieurs de ces produits, il vous est possible, dans un délai de 14 (quatorze) jours francs à compter de la réception de la commande, de nous retourner ce(s) produit(s) correctement conditionné(s), sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité pour en obtenir le remboursement.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés ; les frais de retour restent à votre charge.

Conformément à la réglementation en vigueur, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio, vidéo ou de logiciels informatiques descellés par le client.

Concernant les produits textiles, nous vous conseillons vivement de respecter les conseils d'utilisation précisés sur l'étiquette intérieure.

Pour annuler votre commande, merci de contacter le Service Clientèle de jemabonne.fr, et de remplir notre formulaire de rétractation imprimable, en cliquant ici.

Dans le cas où vous désirez exercer votre droit de rétractation pour les produits (hors magazines) conformément à l'article 6.2, vous devez retourner le(s) produit(s) à l'adresse suivante :

STPP AXE GROUP - Stock Abonnements (Titre du magazine)

CODE PRODUIT : (indiquez le code du produit)

2, rue Gambetta

10350 Marigny Le Châtel
France

Tout produit qui sera retourné incomplet ou endommagé ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Pour toute question sur tous produits, nous vous invitons à vous rapprocher de notre Service Clientèle dont les coordonnées sont indiquées à l'article 13.

Si le colis nous est retourné sans avoir été ouvert (non ouvert, non arrivé ou refusé), il vous sera remboursé hors frais de retour, conformément au présent article.

Dans tous les cas où vous êtes amené à retourner un produit, vous êtes responsable de l'envoi. Nous vous conseillons donc de retourner les produits (hors magazines) en recommandé avec demande d'accusé de réception.

Nous ne sommes pas en mesure de vous informer sur les frais engendrés par le retour de votre produit. Il vous appartient donc de prendre connaissance de ces renseignements auprès du prestataire que vous choisirez.